



**PROCES VERBAL  
N° 50/CNCMP/2019  
DU 10/10**

Le jeudi 10 octobre 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

**Etaient présents:**

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**1°/- Examen** du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le parachèvement des opérations de restructuration des quartiers précaires de Nouakchott, **Réf: lettre CMD/MHUAT reçue le 10 octobre 2019.**

**Décision**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage passé avec l'ADU pour un montant de 35 679 010 MRU TTC et un délai de 3 mois**

**LE PRÉSIDENT**  
**CIRÉ AMADOU**

Les Membres du Comité Permanent :

- Mohamedou Cherif Balle
- Ahmed Salem Abdellahi
- Mohamed Abderrahmane Meiloud
- Jemal Mahfoudh
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber



Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul